

**Modalités de Contrôle des  
Connaissances pour l'année  
universitaire 2016-2017**

**Faculté des Sciences  
Pharmaceutiques**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 18 octobre 2016**

**Délibération 2016/10/CFVU-82**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 35*

*Vu l'avis favorable en date du 16 juin 2016 du Conseil de la Faculté des Sciences  
Pharmaceutiques*

**Après en avoir délibéré**, les conseillers adoptent les Modalités de Contrôle des  
Connaissances des diplômés de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques (document joint):

- Licence Professionnelle Conseiller en Produits Dermo cosmétiques
- Licence Professionnelle Viticulture, Oenologie, Innovation et Mondialisation

Toulouse le 4 novembre 2016  
Le Président

  
Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0